

COMMUNE DE KERGLOFF

SERVICE EAU

**Service de Distribution Publique d'Eau potable et
d'Assainissement non Collectif**

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

EXERCICE 2016

**application de la loi N° 95-101 du 6 mai 1995
relatif aux rapports annuels sur
le prix et la qualité des services publics
de l'eau potable et de l'assainissement**



SOMMAIRE

I. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

1. Description
2. Faits marquants de l'exercice ;
3. qualité du service
4. Orientation pour l'avenir ;

II. INDICATEURS TECHNIQUES

1. Origine de l'eau ;
2. Récapitulatif des chiffres clés ;
 - Evolution du nombre des clients ;
 - Evolution des volumes mis en oeuvre
3. Qualité de l'eau ;

III. INDICATEURS FINANCIERS

1. Tarifs pratiqués pour la période du 1er Septembre 2014 au 31 août 2015
2. Facture Type
3. Autres indicateurs financiers
 - autres recettes d'exploitation ;
 - Dette de la collectivité ;

I. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

1. Description

1.1. Distribution d'eau potable

Nature du service assuré :

Le service assuré en régie municipale par la commune consiste en la distribution publique d'eau potable.

Constitution et gestion du service :

Ce service est alimenté par le Syndicat de production d'eau du Stanger.

Ces eaux sont traitées à l'usine du Stanger à CARHAIX par la société Véolia eau fermier du Syndicat du Stanger ; l'eau brute provient de l'Hyères et de l'Aulne.

Le personnel communal assure, en règle générale, l'entretien du réseau de distribution d'eau potable géré avec l'aide exceptionnelle, en cas de problèmes graves, des techniciens de la compagnie générale des Eaux-Véolia.

1.2. Assainissement semi-collectif

Le service est assuré en régie municipale par la commune. Il s'agit d'un assainissement semi-collectif permettant de desservir 19 habitations ou équipements collectifs.

2. Faits marquants de l'année 2016

Les travaux d'installation d'un nouvel assainissement semi-collectif rue de la résistance permettant de raccorder les bâtiments scolaires et quatre nouvelles habitations ont débuté fin 2016.

3. Qualité du service

L'entretien du réseau est assuré par les deux agents techniques communaux qui se tiennent à la disposition des administrés aux heures d'ouverture de la Mairie et en cas d'urgence, en dehors de ses heures de service.

Deux nouveaux branchements ont été facturés en 2016 (pour une maison en construction et pour une exploitation agricole).

Tous les renseignements concernant les tarifs et la facturation peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la mairie.

La qualité des eaux est intégralement vérifiées par le Laboratoire Public Conseil, Expertise et Analyse de Bretagne (LABOCEA), organisme agréé par le Ministère de la Santé. Les résultats des analyses sont régulièrement affichés en mairie et diffusés sur le site Internet de la Mairie.

4. Orientation pour l'avenir

L'objectif est d'optimiser le rendement du service (différence entre le volume d'eau acheté et le volume d'eau facturé).

II. INDICATEURS TECHNIQUES

1. Origine de l'eau

L'eau produite par le SYNDICAT D'EAU DU STANGER fait l'objet d'un achat auprès de la société VEOLIA EAU- Compagnie Générale des Eaux dont le siège social est situé 56 rue d'Anjou, 75008 PARIS.

L'eau brute traitée par le syndicat d'eau du Stanger provient de l'Hyères et de l'Aulne.

2. Récapitulatif des chiffres clés

Voir Tableau joint en annexe

3. Qualité de l'eau

L'Agence Régionale de Santé chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine a établi un bilan pour l'année 2016 dont un exemplaire est joint en annexe.

5. Réseau de distribution

La longueur des canalisations du réseau de distribution est d'environ 50 km (plan en annexe). Le premier réseau d'eau créé en 1965 a fait l'objet d'une première extension en 1976. En 1995, une partie du réseau d'eau du bourg de KERGLOFF a été renforcé.

Diverses extensions destinées à alimenter de nouvelles habitations ont été réalisées, :

- au lieudit "Les quatre vents" : réalisées en 1996 et 1998 ;
- Logements HLM : réalisée en 1997
- Lotissement de la croix d'en Haut : réalisé en 1999
- Lotissement Le Coz : réalisé en l'an 2000
- Logements sociaux du bourg et lotissement communal du bourg : réalisés en 2001.
- Lotissement de Tachen ar Grilhed réalisé en 2004 pour alimenter 13 nouveaux logements.
- Lotissements de la rue de la Fontaine et de la Croix d'en Haut réalisés en 2005/2006
- Lotissement rue Gilbert Robin réalisé en 2008/2010;

Une seconde partie du réseau initial a été renforcé en 2011. Les travaux ont été réalisés sur les secteurs de :

- kergloff Vihan - Néveit, - RD 48
- rosanguillou
- Sainte agnès-Pont guennou-Beg ar Roz-Kerjean
- Le Stanger
- Rue du 11 novembre
- Rue de la fontaine
- Rue de la résistance et allée des peupliers

Soit des travaux sur une longueur de réseau de 4 km.

Une nouvelle extension de réseau a été réalisée en 2014 afin de raccorder une future habitation.

Des travaux de renforcement du réseaux ont été réalisés en 2015 au lieu-dit Kermorvan et le stabilisateur situé au lieu-dit Le Vern a été remplacé.

III . INDICATEURS FINANCIERS

Tarifs HT pratiqués pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016
(Délibération 2015-48 du conseil municipal du 10 juillet 2015)

Facturation eau : augmentation de 1% des tarifs de consommations et d'abonnement
. de 0 à 500 m3 118.70 € par 100 m3 (soit 1.1870 € par m3 jusqu'à 500 m3).
. plus de 500 m3 : 92.64 € par 100 m3 (soit 9264 € par m3 au-delà des 500 premiers m3)

Tarifs abonnement :

- . Abonnement compteur calibre 15 : 72.10 euros
- . Abonnement compteur calibre 20 : 90.12 euros
- . Abonnement compteur calibre 30 : 95.42 euros
- . Abonnement compteur calibre 40 : 100.73 euros
- . Abonnement compteur calibre 50 : 106.03 euros

Assainissement :

- . Abonnement annuel : 29.27 euros par logement
- . Redevance : 46.83 € par 100 m3 d'eau consommée (soit 0.4683€ par m3 d'eau consommée).

1. Facture type (voir exemplaire ci-joint)

Le service d'eau est assujetti à la T.V.A.

2. Autres indicateurs financiers

- COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

Les principales recettes d'exploitation proviennent de la vente d'eau et des abonnements compteurs, pour un montant de 129 411.52 € (dont 9 479.44€ d'amortissement des subventions)

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 141 910.84 € (dont 32 647.72€ d'amortissements des immobilisations)

Le budget du service d'eau de KERGLOFF, dont une copie de la vue d'ensemble en fonctionnement et investissement du compte administratif 2016 est jointe au présent rapport, présente un excédent de fonctionnement de 20 139.48 €.

En investissement, le déficit s'élève à 45 846.95 €.

- DETTE DE LA COLLECTIVITE :

Echéance annuelle : 11 248.02 en capital et 5 371.30 € en intérêts.

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable réalisés en 2011 ont été financés par un nouvel emprunt de 122 500€ sur 15 ans

Le montant de la dette s'élève au 31 décembre 2016 à 113 188.25€.

Un nouvel emprunt sera contracté en 2017 pour financer les travaux d'assainissement

information sur la qualité de l'eau distribuée en 2016

ADDUCTION COMMUNALE DE KERGLOFF

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en distribution, 6 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **MAIRIE DE KERGLOFF**
La commune est alimentée par :
le syndicat des eaux du Stanger.

nom du captage	protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU MOULIN NEUF	Procédure terminée (captage public)	09/09/1991	26/07/1992
PRISE D'EAU STANGER	Procédure terminée (captage public)	10/01/2004	21/05/2012

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :
6 analyses conformes sur
6 réalisées

dureté :
TH moyen de 8° F
eau peu calcaire

fluor :
l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :
6 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 6 réalisées
teneur maximale : 30 mg/L
teneur moyenne : 15 mg/L

pesticides :
6 analyses conformes sur 6 réalisées à la mise en distribution
limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule

autres paramètres :
Eau agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau a présenté une bonne qualité bactériologique ; elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres mesurés.

Pour le directeur,
L'ingénieur général du génie sanitaire,



Brigitte YVON

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

FACTURE TYPE D'UN USAGER DE 120 M³

COMMUNE OU SYNDICAT :

Commune de KERGLOFF

Nombre d'abonnés (nombre de branchement) :

472

Type de gestion :

régie

affermage

Nom du fermier :

Taxe Participation Voirie et Réseaux (PVR) :

(à cocher si participation)

Volume total annuel d'eau distribuée par collectivité :

(Volume produit)

53947 m³

Volume total annuel d'eau facturée par la collectivité :

(Volume payé par le consommateur < au volume produit)

42757 m³

Rendement du réseau :

79,26 %

Indice linéaire de perte :

0,61 m³/km/jour

Dans ce cas, longueur du réseau :

50 km

Taxes et redevances :

Redevance pollution :

0,3

Prix unitaire en € H.T. (le m³)

Redevance prélèvement :

Prix unitaire en € H.T. (le m³)

TVA :

Merci de bien vouloir joindre une facture type de 120 m³

Questionnaire à retourner au

Service de l'Eau potable et de l'Assainissement - 8 rue de Kérivoal - 29196 QUIMPER Cedex

(Pour tous renseignements contacter le SEA au 02.98.76.21.50 - Fax : 02.98.76.22.91 - Courriel : sea@cg29.fr)

ASSAINISSEMENT
FACTURE TYPE D'UN USAGER DE 120 M³

COMMUNE OU SYNDICAT :

Nombre d'abonnés (nombre de branchement) :

Type de gestion :

régie

affermage

Nom du fermier :

Zonage d'assainissement :

Zonage approuvé en conseil municipal le :

En cours de révision : Oui

Taxe de raccordement à l'assainissement collectif :

Coût pour une construction neuve :

Coût pour une construction existante :

Consommation d'eau annuelle globale assujettie
à la redevance assainissement : m³

Taxes et redevances :

Redevance modernisation des réseaux : Prix unitaire en € H.T. (le m³)

TVA :

Merci de bien vouloir joindre une facture type de 120 m³

Questionnaire à retourner au

(Pour tous renseignements contacter le SEA au 02.98.76.21.50 - Fax : 02.98.76.22.91 - Courriel : sea@cg29.fr)

**COMMUNE DE KERGLOFF
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2015
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix juillet deux mil quinze à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Pierrot BELLEGUIC:

Mesdames et Messieurs Chantal GENIEZ, Serge HUIBAN, Marie-Thérèse LAINE, Siméon LE BAIL, Aurélia LE JEUNE Jean-François LE RAY, Philippe NEDELLEC, ~~Françoise ROBIN~~, Corinne ROSPARS,

Absents excusés: Catherine BERNARD, Brigitte LAVENANT, David LOCHOU, Françoise ROBIN (procuration à Pierrot BELLEGUIC), Brigitte VALLEE

Secrétaire de séance : Aurélia LE JEUNE

Délibération 2015-48: Tarifs de l'eau et de l'assainissement à compter du 1er septembre 2015

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter de 1 % les tarifs de consommations et des abonnements d'eau et d'assainissement à compter du 1^{er} septembre 2015 :

Facturation eau :

- . de 0 à 500 m³ : 118.70 € par 100 m³ soit 1, 187 €par m³ jusqu'à 500 m³
- . plus de 500 m³: 92.64 € par 100 m³ soit 0.9264 € par m³ au-delà des 500 premiers m³

Tarifs abonnement :

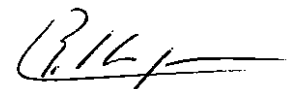
- . Abonnement compteur calibre 15 : 72.10euros
- . Abonnement compteur calibre 20 : 90.12euros
- . Abonnement compteur calibre 30 : 95.42 euros
- . Abonnement compteur calibre 40 : 100.73 euros
- . Abonnement compteur calibre 50 : 106.03euros

Assainissement :

- . Abonnement annuel : 29.27€ euros par logement
- . Redevance : 46.83 euros par 100 m³ d'eau consommée soit € 0.4683 € par m³ d'eau consommée

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'appliquer les tarifs présentés ci-dessus à compter du 1er septembre 2015.

Pour copie conforme,
Le Maire, Pierrot BELLEGUIC



Endettement pluriannuel**212 - KERGLOFF**

Budget : 2 - Période : du 01/01/2016 au 31/12/2027 - Sans prise en compte des emprunts simulés.

EAU KERGLOFF

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2016	16 619,32 €	5 371,30 €	11 248,02 €	0,00 €	0,00 €	124 436,27 €
2017	18 187,59 €	5 392,06 €	12 795,53 €	0,00 €	0,00 €	113 188,25 €
2018	22 874,13 €	6 337,21 €	16 536,92 €	0,00 €	0,00 €	220 392,72 €
2019	22 838,33 €	5 756,50 €	17 081,83 €	0,00 €	0,00 €	203 855,80 €
2020	18 898,75 €	5 189,46 €	13 709,29 €	0,00 €	0,00 €	186 773,97 €
2021	17 561,69 €	4 743,90 €	12 817,79 €	0,00 €	0,00 €	173 064,68 €
2022	17 525,89 €	4 293,40 €	13 232,49 €	0,00 €	0,00 €	160 246,89 €
2023	17 490,09 €	3 825,17 €	13 664,92 €	0,00 €	0,00 €	147 014,40 €
2024	17 454,29 €	3 338,46 €	14 115,83 €	0,00 €	0,00 €	133 349,48 €
2025	17 418,49 €	2 832,45 €	14 586,04 €	0,00 €	0,00 €	119 233,65 €
2026	17 382,69 €	2 306,26 €	15 076,43 €	0,00 €	0,00 €	104 647,61 €
2027	17 346,89 €	1 758,93 €	15 587,96 €	0,00 €	0,00 €	89 571,18 €

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	66 118,34	55 017,83	0,00	0,00	11 100,51
605	Achats d'eau	36 768,34	35 083,34	0,00	0,00	1 685,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	2 000,00	714,76	0,00	0,00	1 285,24
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000,00	354,33	0,00	0,00	1 645,67
6066	Carburants	3 000,00	1 959,19	0,00	0,00	1 040,81
6071	Compteurs	500,00	546,92	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	124,62	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien et réparations réseaux	6 000,00	407,57	0,00	0,00	5 592,43
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	0,00	234,30	0,00	0,00	0,00
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	0,00	913,57	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	2 350,00	2 656,33	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	814,76	0,00	0,00	185,24
626	Frais postaux et frais de télécommunications	500,00	279,14	0,00	0,00	220,86
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	12 000,00	10 929,00	0,00	0,00	1 071,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 300,00	18 300,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	18 300,00	18 300,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	468,02	0,00	0,00	31,98
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	468,02	0,00	0,00	31,98
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		84 918,34	73 785,85	0,00	0,00	11 132,49
66	Charges financières (b)(5)	5 500,00	5 371,30	0,00	0,00	128,70
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 500,00	5 371,30	0,00	0,00	128,70
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	499,17	0,00	0,00	0,83
671	Charges exceptionnelles sur opérations de ge	0,00	3,71	0,00	0,00	0,00
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	495,46	0,00	0,00	4,54
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		90 918,34	79 656,32	0,00	0,00	11 262,02
023	Virement à la section d'investissement	3 500,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	63 750,00	62 254,62			1 495,38
675	Valeurs comptables des éléments d'actifs céd	30 500,00	29 606,90			893,10
6811	Dotations aux amortissements immos corporel	33 250,00	32 647,72			602,28
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		67 250,00	62 254,62			4 995,38
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

KERGLOFF - 29 - EAU KERGLOFF	CA 2016
------------------------------	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	67 250,00	62 254,62			4 995,38

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	158 168,34	141 910,94	0,00	0,00	16 257,40
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	------------	------	------	-----------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00
--------------------------------------------------------------------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	92 050,00	95 932,08	0,00	0,00	0,00
7011	Ventes d'eau	78 000,00	83 097,53	0,00	0,00	0,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	11 300,00	10 204,50	0,00	0,00	1 095,50
704	Travaux	1 500,00	1 208,07	0,00	0,00	291,93
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 000,00	1 137,61	0,00	0,00	0,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux d	200,00	211,32	0,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	50,00	73,05	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		92 050,00	95 932,08	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 000,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	24 000,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		116 050,00	119 932,08	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	9 479,44	9 479,44			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résulti	9 479,44	9 479,44			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 479,44	9 479,44			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		125 529,44	129 411,52	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		32 638,90				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DJ 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	33 730,56	0,00	436,16	33 294,40
2156	Matériel spécifique d'exploitation	33 730,56	0,00	436,16	33 294,40
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	161 900,00	385,20	144 248,90	17 265,90
2315	Installations, matériel et outillage techniques	161 900,00	385,20	144 248,90	17 265,90
Total des dépenses d'équipement		195 630,56	385,20	144 685,06	50 560,30
16	Emprunts et dettes assimilées	11 500,00	11 248,02		251,98
1641	Emprunts en euros	11 500,00	11 248,02		251,98
Total des dépenses financières		11 500,00	11 248,02	0,00	251,98
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		207 130,56	11 633,22	144 685,06	50 812,28
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	9 479,44	9 479,44		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	9 479,44	9 479,44		0,00
1391	Subventions d'équipement	9 479,44	9 479,44		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 479,44	9 479,44		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		216 610,00	21 112,66	144 685,06	50 812,28
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015					496,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	4 360,00	4 704,99	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	4 360,00	4 704,99	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	145 000,00	0,00	0,00	145 000,00
1641	Emprunts en euros	145 000,00	0,00	0,00	145 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		149 360,00	4 704,99	0,00	144 655,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	496,23	496,23	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	496,23	496,23	0,00	0,00
Total des recettes financières		496,23	496,23	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		149 856,23	5 201,22	0,00	144 655,01
021	Virement de la section d'exploitation	3 500,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	63 750,00	62 254,62		1 495,38
214	Constructions sur sol d'autrui	24 000,00	23 141,10		858,90
2156	Matériel spécifique d'exploitation	6 500,00	6 465,80		34,20
2813	Constructions	250,00	219,78		30,22
28156	Matériel spécifique d'exploitation	30 000,00	29 503,72		496,28
28158	Autres	3 000,00	2 924,22		75,78
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		67 250,00	62 254,62		4 995,38
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		67 250,00	62 254,62		4 995,38
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		217 106,23	67 455,84	0,00	149 650,39
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

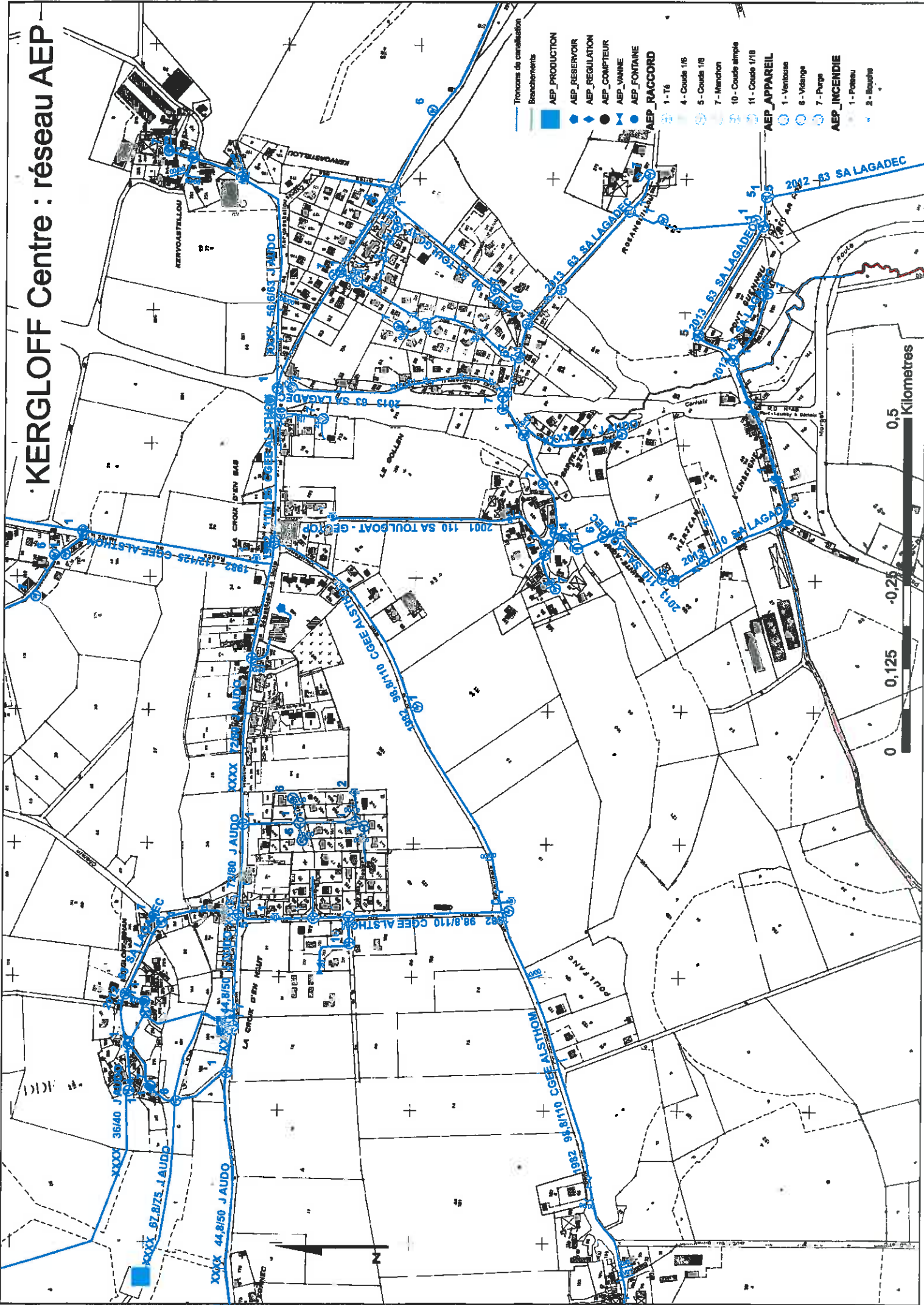
SERVICE D'EAU - RECAPITULATIF DES CHIFFRES CLEFS DE 2004 à 2016

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015	2015
CLIENTS COMMUNAUX	6	6	7	7	8	8	8	9	10	10	10	10	10	10
CLIENTS DOMESTIQUES ET AGRICOLES	384	391	395	404	413	413	425	445	451	455	459	459	459	460
CLIENTS INDUSTRIELS	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	2	2
CLIENTS COLLECTIFS														
TOTAL	394	401	406	415	424	424	437	458	465	469	471	471	471	472

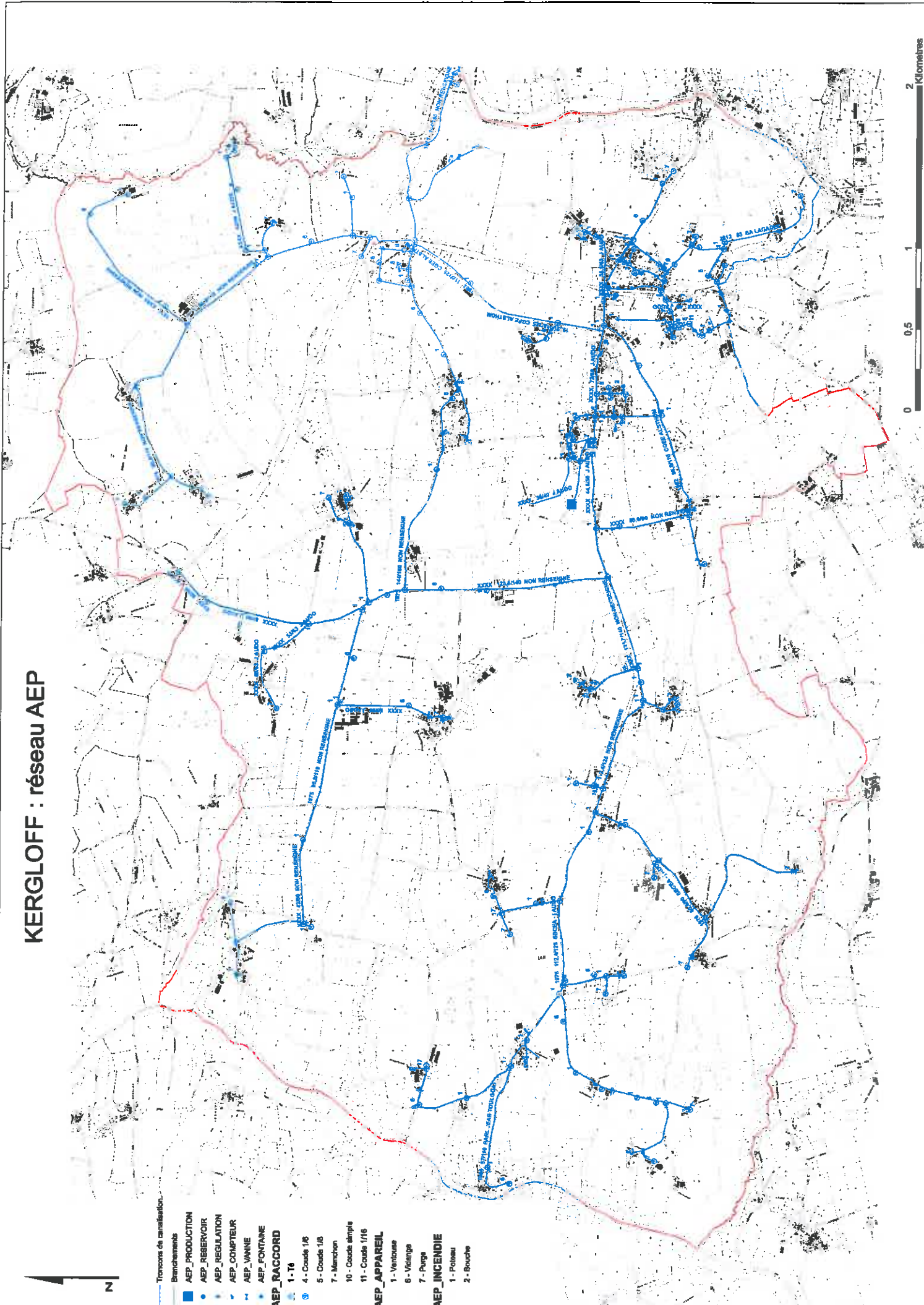
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015	2016
VOLUMES MUNICIPAUX	452	777	952	456	408	541	447	1403	424	679	690	689	689	405
VOLUMES DOMESTIQUES ET AGRICOLES	52802	50085	56504	49322	41517	48032	50342	48221	49636	40653	40430	35957	35957	42253
VOLUMES INDUSTRIELS	952	895	891	668	1015	703	963	594	345	199	209	163	163	177
VOLUMES COLLECTIFS														
VOLUMES DIVERS														
TOTAL	54206	51757	58347	50446	42940	49276	51752	50218	50405	41531	41329	36809	36809	42835

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015	2016
VOLUME DISTRIBUE (ACHETE)	57116	56428	70805	60881	45968	54977	60864	60274	55738	50204	45888	45582	45582	53947
VOLUME CONSOMME (FACTURE)	53754	50980	58347	50446	42940	49276	51752	50218	50405	41531	41329	36809	36809	42757
RENDEMENT	94%	92%	82%	83%	93%	89,6%	85,0%	83,3%	90,4%	82,7%	90,1%	80,8%	80,8%	79,3%

KERGLOFF Centre : réseau AEP



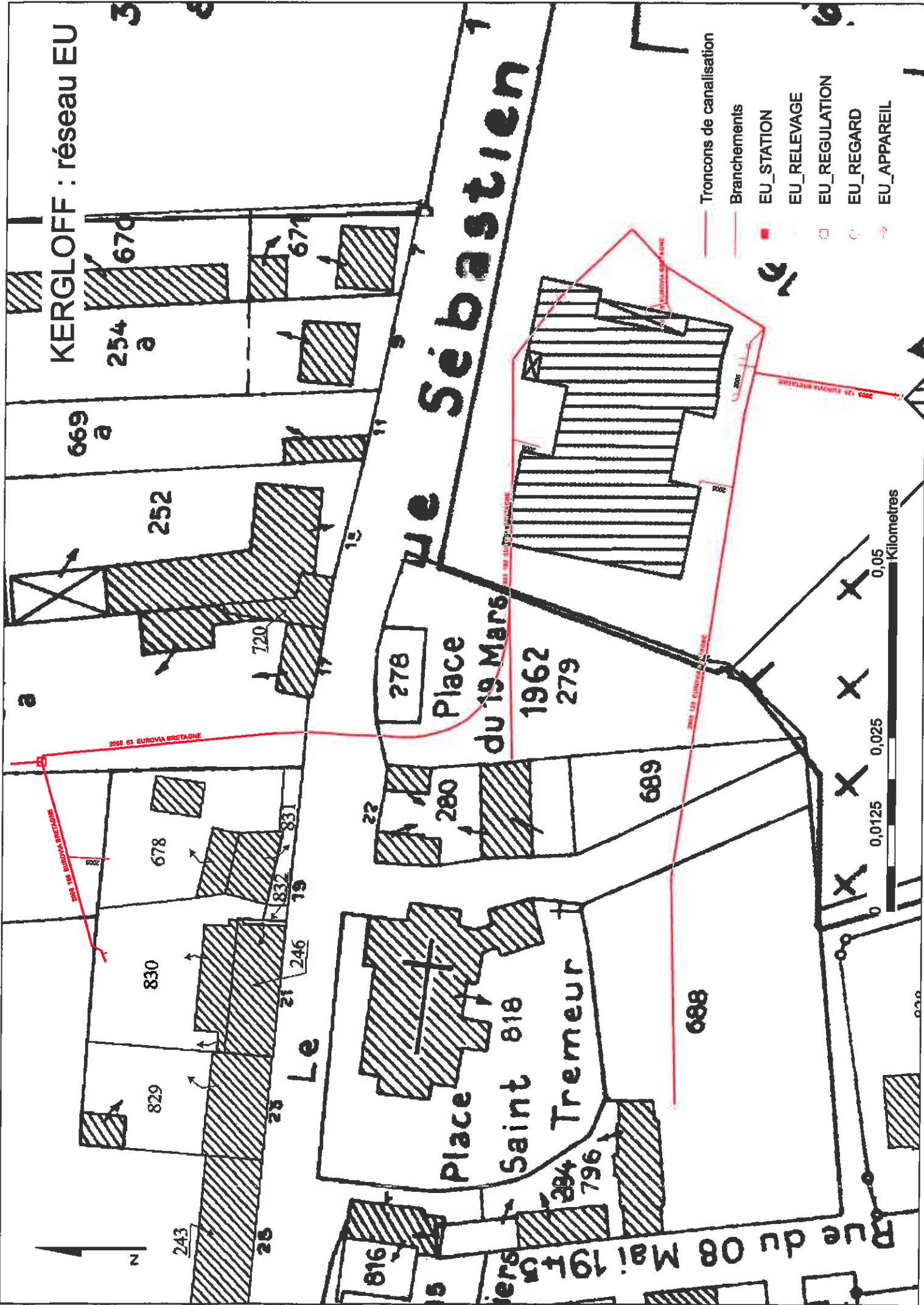
KERGLOFF : réseau AEP



- Troncans de canalisation
- Branchements
 - AEP_PRODUCTION
 - AEP_RESERVOIR
 - AEP_REGULATION
 - AEP_COMPTEUR
 - AEP_VANNE
 - AEP_FONTAINE
 - AEP_RACCORD
 - 1 - T6
 - 4 - Coude 1/6
 - 5 - Coude 1/8
 - 7 - Nœud
 - 10 - Coude simple
 - 11 - Coude 1/16
- AEP_APPAREIL**
- 1 - Ventouse
 - 6 - Vidange
 - 7 - Purgé
- AEP_INCENDIE**
- 1 - Poteau
 - 2 - Bouche



KERGLOFF : réseau EU



- Tronçons de canalisation
- Branchements
- EU_STATION
- EU_RELEVAGE
- EU_REGULATION
- EU_REGARD
- EU_APPAREIL

0 0,0125 0,025 0,05 Kilometres

